



PREMIÈRE QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Fonds pour les systèmes informatiques

1. A sa 291^e session (novembre 2004), le Conseil d'administration a examiné un rapport de situation ¹ sur trois projets autres que le projet IRIS financés par le Fonds pour les systèmes informatiques, créé par la Conférence internationale du Travail en juin 2000. Le présent document fait le point sur ces trois initiatives.

Améliorations de l'infrastructure de télécommunications au siège et sur le terrain

2. A sa 288^e session (novembre 2003), le Conseil d'administration a approuvé, sur la base des conclusions de l'évaluation des offres soumises et compte tenu des incidences budgétaires pour l'OIT du déploiement complet d'un réseau à longue distance (WAN) global, un montant révisé de 500 000 dollars pour l'amélioration de l'infrastructure globale de télécommunications du BIT ². La première phase de ce projet, achevée en juillet 2004, a consisté en de nombreux tests effectués par le fournisseur sélectionné, la société SITA, pour mesurer la performance des connexions entre le siège et chacun des bureaux extérieurs de l'OIT.
3. La deuxième phase du projet a été achevée en avril 2005. Trois bureaux extérieurs en Afrique (Abidjan, Kinshasa et Alger) et le siège à Genève ont été connectés au réseau privé géré par la SITA. Mis à part quelques problèmes mineurs liés à l'infrastructure locale, cette configuration à quatre nœuds est pleinement opérationnelle. Les trois bureaux, qui sont maintenant directement reliés à Genève, bénéficient d'une meilleure connectivité à toutes les applications en usage au siège. Il est également prévu d'améliorer la connectivité Internet pour Yaoundé et Addis-Abeba.
4. La sécurité des connexions Internet sur le terrain ne cesse d'être améliorée. Tous les réseaux des bureaux extérieurs sont protégés par des pare-feu contre d'éventuelles attaques sur Internet. En outre, tout le courrier électronique émanant des bureaux extérieurs qui ne sont pas équipés pour faire face à des menaces d'un niveau supérieur à la moyenne passe

¹ Document GB.291/PFA/3/1.

² Document GB.288/PFA/6.

par Genève, où il est soumis au filtrage à grande échelle que permettent le matériel et les logiciels en place à Genève.

5. A la fin du mois d'août 2005, les dépenses et engagements s'élevaient à 230 000 dollars.

Système de gestion électronique des documents (EDMS)

6. A sa 286^e session (mars 2003), le Conseil d'administration a approuvé un montant de 500 000 dollars au maximum pour l'exécution d'un prototype d'EDMS qui aura pour effet d'uniformiser les procédures de préparation et d'enregistrement des documents internes, documents de travail et publications du BIT, en vue d'en faciliter la recherche et l'extraction³.
7. Le logiciel Stellent, qui a été choisi pour l'EDMS du BIT, servira également à gérer le contenu des sites Web Internet et Intranet restructurés. En outre, l'intégration dans l'EDMS des exigences d'IRIS pour les documents est à l'étude.
8. L'application est maintenant pleinement opérationnelle et son développement se poursuit parallèlement pour plusieurs sous-projets. Les progrès ont été lents parce qu'une bonne partie du travail est effectuée par des fonctionnaires du BIT qui ont d'autres responsabilités importantes, ce qui retarde le projet. Certains produits devraient toutefois être prêts avant la fin de 2005.
9. A la fin du mois d'août 2005, les dépenses et engagements s'élevaient à 270 000 dollars.

Système de vote électronique

10. En novembre 2002⁴, le Conseil d'administration a approuvé un montant de 600 000 dollars au maximum pour le remplacement du système de vote électronique et la modernisation des systèmes informatiques utilisés pendant la Conférence.
11. Le système de vote électronique était pleinement opérationnel pour la session de 2005 de la Conférence. Les problèmes de procédure identifiés en 2004 ont été presque entièrement résolus, avec pour résultat que les interruptions dues aux votes en plénière ont été minimales. Les retards ont été dus en grande partie à deux facteurs: premièrement, beaucoup de délégués habilités à voter avaient oublié, malgré les multiples annonces faites en plénière et dans le *Bulletin quotidien*, de demander leur numéro d'identification personnel avant le premier vote et ont dû l'obtenir dans la Salle des conférences avant que le vote ne soit lancé; deuxièmement, plusieurs délégués avaient omis d'avertir de leur départ et/ou de déléguer officiellement leur droit de vote à un conseiller pour le cas où ils seraient absents lors d'un vote. Le Bureau étudie d'autres solutions possibles pour la remise des codes confidentiels. Toutefois, aucune solution automatique à la question de la délégation des droits n'est envisageable, cette question relevant de la responsabilité des délégations.

³ Document GB.286/PFA/6/2.

⁴ Document GB.285/PFA/5/2.

12. Le système électronique a été utilisé avec succès pour le collège électoral gouvernemental et le collège électoral des travailleurs. D'un point de vue pratique, il a été noté que, à l'avenir, les noms de tous les candidats devraient, si cela est possible, figurer sur une seule page, ce qui éviterait d'avoir à utiliser un menu déroulant.
13. Pour la session de 2005 de la Conférence, un programme d'affichage des amendements et sous-amendements a été mis au point en utilisant la technique du logiciel du système de vote électronique afin de faciliter les travaux des commissions techniques. Ce programme a été utilisé à titre d'essai pour la Commission de l'emploi des jeunes. L'expérience a été tout à fait concluante, car les participants se sont déclarés satisfaits du processus qui les a aidés à clarifier l'objet des débats. Le Bureau s'attache à étendre l'utilisation de ce programme dans les commissions techniques. A cet égard, le Bureau étudie la possibilité d'utiliser le matériel des stations de vote comme des écrans d'affichage individuels au lieu des grands écrans de projection en salle ou en même temps.
14. Dans la même veine, des études sont en cours pour déterminer si le matériel qui sert de support pour le vote électronique peut être utilisé pour mettre à la disposition des participants aux sessions du Conseil d'administration et à d'autres réunions les documents de référence et toute autre documentation. L'un des grands obstacles à une utilisation plus large de cet équipement est le manque de prises de courant dans les salles de réunion du BIT et dans celles du Palais. Cela signifie que les utilisateurs doivent s'en remettre à la pile incorporée dans l'équipement qui a un temps de fonctionnement limité avant de devoir être rechargée.
15. Le logiciel, quant à lui, est prêt à être utilisé pour des enquêtes et élections internes (à savoir, les élections au Comité des pensions, au Comité de gestion de la CAPS, au Comité du Syndicat du personnel) depuis le poste de travail de chaque fonctionnaire.
16. Le solde des fonds alloués à ce projet est actuellement de 104 000 dollars. Ce montant est mis en réserve pour financer l'élaboration du logiciel pour le programme d'affichage de la documentation pendant les réunions et l'achat d'adaptateurs électriques.

Genève, le 22 septembre 2005.

Document soumis pour information.